



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 17 SEPTEMBRE 2015

I/ Présentation de l'association du P'tit Prince par sa présidente

Un document PowerPoint expliquant les différents domaines d'intervention de l'association du P'tit Prince est projeté aux membres du conseil municipal par Virginie Colin-Cadu, présidente, en présence de Katia Albert, directrice de la structure.

- LES P'TITS PRINCES : accueil de loisirs maternel pour les 3 - 6 ans, les mercredis et vacances scolaires
- LA ROULOTTE DU P'TIT PRINCE : lieu d'accueil enfants - parents (jeux et éveil) pour les 0 - 6 ans, accompagnés d'un parent
- DESSINE-MOI UN MOUTON : relais assistants maternels professionnalisation, information, ateliers d'éveil
- CAFE DES PARENTS : soirée thématique autour de la parentalité en association avec les APE

II/ Admission en non-valeur pour un montant de 629.51€

Sur proposition de Monsieur le Trésorier par courrier explicatif du 15 juin 2015,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- De statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes, pour les services périscolaires essentiellement, de l'exercice :
 - 2008 pour un montant de 266.87€
 - 2009 pour un montant de 358.10€
 - 2013 pour un montant de 1.42€
 - 2014 pour un montant de 1.70€
 - 2015 pour un montant de 1.42€
- De statuer sur cette admission en non-valeur d'un montant total de 629.51€.
- D'inscrire les crédits nécessaires en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

III/ Eaux de Vienne – SIVEER : désignation du délégué titulaire et du suppléant

Dans le cadre de la fusion/dissolution des syndicats d'eau et d'assainissement de la Vienne au 1^{er} janvier 2015, une nouvelle entité a été créée et a été dénommée « Eaux de Vienne – Siveer ».

Monsieur le Maire rappelle que la collectivité est membre du syndicat mixte « Eaux de Vienne – Siveer » et informe le Conseil Municipal que par délibération en date du 24 février 2015, le Comité syndical d'Eaux de Vienne – Siveer a approuvé ses nouveaux statuts.

Par ailleurs, à la suite de l'entrée en vigueur de l'arrêté interpréfectoral n°2015-D2/B1-025 en date du 19 août 2015 portant modification des statuts du syndicat, il est demandé au Conseil Municipal, parmi les deux délégués titulaires actuels, de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant, pour siéger au Comité Syndical d'Eaux de Vienne – Siveer.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- De désigner parmi les délégués actuels :
 - Monsieur GUIMARD Alain, délégué titulaire
 - Monsieur BROUSSIER Jean-Marc, délégué suppléant
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

IV/ Point sur rentrée scolaire 2015-2016

- point sur acquisitions et travaux réalisés pendant les vacances d'été (peinture des jeux extérieurs, remplacement des rideaux, nettoyage de l'ensemble du mobilier et des jouets)
- effectifs école

18 PS – MS	classe de Marion BRUNE - directrice
22 MS - GS	classe d'Anne FILLAUX
17 CP	classe de Julien LOURDEAU
- services périscolaires
 - **bus scolaire** : 52 inscrits pour cette année
marché notifié à l'entreprise Transdev' Poitou-Charentes pour un montant estimatif de 40 536.28€ HT
 - **garderie** : moyenne mercredi midi = 4 enfants ; moyenne matin = 11 enfants ; moyenne soir = 9 enfants
 - **cantine** : moyenne = 41 enfants
 - **TAP** : inscrits = 37 enfants
- questions diverses
 - problème de civisme de la part de certains parents « trop pressés » sur le parking de l'école et avec le bus scolaire = à soulever lors de la réunion avec les parents du 22 septembre
 - accord pour utilisation, par les enfants, de la SDF de 13h00 à 13h30 en cas de mauvais temps (la salle de garderie étant préparée pour les siestes) = nécessité de laisser la salle propre pour les cours de gym du soir

V/ Nomination conciliateur de justice

Monsieur SEIGNEURIN Michel vient d'être nommé aux fonctions de conciliateur de justice pour les cantons du ressort du Tribunal d'Instance de Châtellerault.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'utilisation d'un bureau, à la Mairie de Monthoiron, pour ses permanences.

VI/ Vie des Commissions

POINT SUR :

- Feu d'artifice du 11 juillet : économie de 525€ en 2015 par rapport en 2014
- Nuit Romane du 26 août : revoir branchements électriques pour commerçants et prévoir plus de jus de fruits
- CAPC - Commission Développement Durable du 16 septembre – M. LAUMONIER
-

DATES A RETENIR :

- Appel à manifestation publique contre la baisse des dotations : samedi 19 septembre 10h-12h
- Journée du Patrimoine : les 19 et 20 septembre (Tour de l'Architecte et Chapelle St Médard)
- Ecole : réunion de rentrée scolaire : mardi 22 septembre à 18h00
- Assemblée générale extraordinaire Monthoiron Loisirs : vendredi 25 septembre à 19h00
- Rando Solex de l'association du Grd Pressigny : dimanche 27 septembre vers 15h20 à Monthoiron
- Commission finances : jeudi 1^{er} octobre à 19h00
- Conseil Municipal : jeudi 22 octobre à 19h00

VII/ Informations et questions diverses

- Validation du Plan Départemental de Protection des Forêts Contre l'Incendie (PDPFCI) pour la période 2015-2024 – Bois de Chitré : exemplaire disponible en Mairie
- Site internet : mise en jour du site actuel dans l'attente du nouveau, prévu au budget 2016
- Personnel : visite médicale et stages
- Lettre de démission du Président de l'APE
- Alliance Forêt Bois : bilan saison de chauffe 2014-2015